

# Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration  
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1 — CAHORS  
A. COUËSLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## PATRIOTISME ET BON SENS

Être ou n'être pas... Le fameux dilemme d'Hamlet caractériserait fort bien la situation faite à la nouvelle Chambre dès ses premiers jours. Les scrutins successifs qui ont précisé la force respective des partis composant l'Assemblée élue les 8 et 22 mai, ont montré jusqu'à l'évidence que dans une fraction déterminée de cette assemblée il serait fort difficile de trouver les éléments d'une majorité digne de ce nom.

En détournant quelque peu le sens, consacré par l'usage de ces expressions parlementaires, on pourrait affirmer que dans la Chambre nouvelle il n'y a pas de majorité absolue, mais seulement des majorités relatives.

En un mot, on réussira peut-être à y dégager une majorité, voire même une majorité républicaine nombreuse et compacte, sur un programme qui sera une sorte de moyenne proportionnelle; mais, si l'on veut s'obstiner à grouper quand même, dans un sens ou dans l'autre, une majorité dite homogène, on n'y arrivera guère davantage qu'à résoudre le difficile problème de la quadrature du cercle.

L'avenir de la Chambre n'est pas dans la division irrémédiable, mais dans le rapprochement intelligent des forces républicaines, exclusivement républicaines, comme le spécifie l'ordre du jour voté par la nouvelle assemblée. Là est le salut, là seulement.

Le pays réclame la paix; les députés doivent travailler à la lui donner.

N'est-ce point là, d'ailleurs, l'engagement formel pris envers la nation par la plupart des candidats, qu'ils appartiennent à une nuance un peu plus ou un peu moins accentuée du grand parti républicain.

Sur tous les murs de France on pourrait encore lire en caractères fraîchement imprimés des phrases comme celles-ci :

« Le pays a soif de paix, d'union, de concorde. A la Chambre je suivrai une politique de liberté, de justice et de solidarité... C'est par la prévoyance, l'économie, l'esprit d'initiative que les peuples comme les individus arrivent à dominer les situations difficiles. La question sociale trouvera une solution dans la liberté d'association, la mutualité, l'assistance par le travail, la création de caisses de retraites... Le pays est accablé d'impôts; il faut réduire les dépenses inutiles, rechercher les économies, pour les consacrer à l'amélioration du sort des travailleurs. Ces économies on les trouvera dans la simplification des rouages administratifs... Nous voulons tous la stabilité ministérielle, un budget bien étudié et voté en temps utile pour éviter les douzièmes provisoires, qui troublent le fonctionnement des services publics... Nous voulons la suppression totale de l'impôt sur les boissons hygiéniques, l'abrogation des lois qui assujétissent le commerce des liquides à un régime d'exception, l'organisation de l'assistance dans les campagnes. L'impôt doit être proportionnel : chaque citoyen doit

payer selon ses moyens. Chaque dépense nouvelle aura pour contre partie une économie correspondante, sans qu'il soit nécessaire d'imposer aux contribuables de nouveaux sacrifices... »

Nous choisissons entre cent, entre mille, pourrions-nous dire, ce programme qui a pour auteur un républicain modéré, l'amiral Riennier. Si les vœux qu'il exprime étaient réalisés, beaucoup de républicains ne se tiendraient-ils pas pour contents ?

Faut-il, au contraire, que faute d'un peu de bonne volonté mutuelle, d'esprit d'union et de conciliation, les républicains divisés contre eux-mêmes, bien que formant l'immense majorité de la Chambre, nous montrent dès le premier jour celle-ci condamnée à l'impuissance et à la stérilité ?

Ce serait absurde, ce serait coupable. Les élus républicains de la nation ont reçu du suffrage universel un autre mandat. Nous espérons qu'ils sauront le remplir.

C. R.

## LE MINISTÈRE

M. Sarrien accepte

Une conférence a eu lieu hier matin au domicile de M. Sarrien. MM. Delcassé, Maruéjols, Delombre, Trouillot et Mougeot y ont assisté.

M. Léon Bourgeois, qui n'y a pas pris part, a eu une conversation avec M. Sarrien. Les négociations continuent.

M. Sarrien s'est rendu à la Chambre dans le commencement de l'après-midi. Il y a eu une conférence décisive avec ses amis et des membres du comité directeur des républicains progressistes.

Il est allé à trois heures rendre compte de ses pourparlers au Président de la République et lui annoncer qu'il acceptait la mission de former un cabinet.

Voici, à titre de curiosité les listes données par nos confrères quotidiens de la région :

On donne comme possible la combinaison suivante :

Présidence du conseil et intérieur, M. Sarrien.

Sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur, M. Mougeot.

Finances, M. Delombre ou M. de Freycinet.

Guerre, M. Cavaignac.

Justice, M. Vallé.

Instruction publique, M. Dujardin-Beaumetz.

Agriculture, M. Baduel ou M. Jean Dupuy.

Affaires étrangères, M. Delcassé.

Colonies, M. Riotteau.

Commerce, M. Maruéjols.

Travaux publics, M. Trouillot.

Présidence du conseil et intérieur, M. Sarrien.

Affaires étrangères, M. de Freycinet.

Guerre, M. Cavaignac.

Marine, M. Delcassé.

Finances, M. Delombre.

Agriculture, M. Viger.

Travaux publics, M. Trouillot.

Justice, M. Mougeot.

Instruction publique, M. Maruéjols.

Commerce, M. Peytral.

Colonies, M. Pauliat.

Présidence du conseil et intérieur, Sarrien.

Affaires étrangères, de Freycinet, sénateur.

Finances, Paul Delombre.

Instruction publique, Charles Dupuy.

Justice, Georges Leygues.

Colonies, Maruéjols.

Travaux publics, Trouillot.

Commerce, Jean Dupuy, sénateur.

Agriculture, Viger.

Guerre, Cavaignac.

Marine, Delcassé.

## CHAMBRE DES DEPUTÉS

Séance du 20 juin

On reprend la vérification des pouvoirs.

L'élection de M. Georges Leygues est validée malgré une demande d'ajournement de M. Pelletau qui voudrait que les députés pussent examiner le dossier de l'élection.

On valide également sans débat plusieurs autres élections notamment celle de M. Zévaès dans l'Isère.

Quant à l'élection de M. Lasserre, dans le Tarn-et-Garonne, on renvoie la discussion à la prochaine séance.

## QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT

On ne lit plus.

On ne lit plus ! — C'est là un fait qu'établissent les plus récentes statistiques de librairie Paris achète encore des livres, l'étranger aussi, la province presque point. La province où la vie est tranquille, faite de longs loisirs, qui pourraient être studieux ne goûte plus la lecture. A ceux qui connaissent les bourgades, les petites villes de nos départements, les résultats ne causeront aucune surprise....

Au lendemain de grands désastres nationaux, et c'est l'honneur du régime sous lequel nous vivons, — on a dépeusé sans compter, on s'est pour ainsi dire saigné afin que chacun sût lire, afin que chacun eût la clé des livres où repose la parole de vie, la pensée qui rend meilleur et plus conscient; on a mis, aux mains du plus humble, du plus pauvre, un admirable outil, le plus utile, le plus précieux de tous. Et il ne s'en sert pas ! La foule se laisse envahir par une sorte de paresse mentale, d'hébétéude, de morne torpeur. Non seulement les écrivains sans lecteurs et les libraires sans clientèle, mais encore tous ceux que préoccupe l'avenir intellectuel et moral de notre patrie et de notre race, poussent ce cri d'alarme : « On ne lit plus ! »

A qui la faute ? — A la presse quotidienne, a-t-on répondu. Le journal a tué le livre. — Ceci est vrai, dans une certaine mesure. Un réseau télégraphique couvre le globe, et lui fait une sorte de système nerveux qui vibre tout entier à la moindre secousse. Nous voulons qu'aucune de ces secousses ne nous échappe. Nous voulons participer à la vie de la terre, savoir ce qu'agissent les nations les plus lointaines, connaître le dernier état de l'Europe, la dernière modification apportée dans l'organisation du monde par l'heure qui vient de sonner.

Cela est très légitime, assurément. Mais cette information peut être rapide, et en fait elle l'est presque toujours.

Le reste du temps dépensé aux gazettes se perd à flâner autour des faits divers, autour des déclamations improvisées, de ces articles que, par une amère ironie, on appelle articles de fond. Les phrases creuses, les noms propres tourbillonnent devant les

yeux inattentifs. Autant en emporte le vent.

— Mais la vie me prend. Je veux être renseigné vite. Je n'ai pas le temps de me faire une opinion. Il faut que je délègue aux autres le soin de m'en fabriquer une. — Ceci est un des sophismes les plus répandus de nos jours. Nous travaillons moins longtemps, et moins fort que nos aïeux. Nous avons trois fois plus de loisirs qu'eux, vous entendez bien, et nous avons une curiosité trois fois moindre....

L'auteur cite l'exemple des Anglais et parle de leur énergie « pour continuer à s'instruire le soir chez eux, au foyer, au lieu de rester oisifs et désœuvrés. »

.... En France nous sommes devenus fort paresseux. Un découragement pèse sur la race ? Pour quelles raisons ? il serait trop long de les chercher ici. Mais le fait n'est que trop certain. Chez les lettrés eux-mêmes, les gros livres ne trouvent plus d'accueil. Offrez-leur une longue, patiente et minutieuse enquête. Ils se garderont d'y toucher. Jamais on n'a pris si fort au sérieux le vieil adage : « Un grand livre est un grand fléau » Les lettrés, eux aussi, veulent qu'on leur serve une opinion toute cuite. Ce n'est pas au journal qu'ils la demandent, c'est à la revue. Il se trouve, dans les cénacles littéraires, de petits jeunes gens qui sont revenus de tout sans être jamais allés nulle part. Ils traitent Hugo de pompier et Michelet de garde national sans avoir jamais daigné les lire. ... Si ceux qui participent au bénéfice de l'instruction supérieure sont pris d'indifférence intellectuelle qu'adviendra-t-il de la multitude ? Si ceux qui prétendent l'éclairer et la diriger acceptent leur propre déchéance, le peuple, en les suivant, sera-t-il coupable ? Qui sera, devant l'histoire, comptable de son abaissement ? Et si notre génie national s'appauvrit dans sa substance et son énergie, sur qui pèseront les plus lourdes responsabilités ?

Il y a donc lieu de signaler le danger. Mais il y a mieux à faire. Soyons les artisans des bonnes tâches. Reprenons cœur. Que les lettrés se souviennent de leurs grands ancêtres du seizième siècle. Que ceux qui ont en main l'instruction du peuple lui inspirent le goût de l'étude au delà de l'école. Ici, l'instituteur peut faire beaucoup. Sa mission est magnifique. En effet, c'est lui qui peut, par son exemple, par son exhortation, par ses conseils, éveiller les esprits, leur indiquer les fontaines de science où ils doivent s'abreuver sans cesse. De la lecture grave, qui se prend aux ouvrages d'histoire, de morale, de poésie, quel gain résultera ? Une certaine habitude de penser, de réfléchir, une tendance à prendre la vie sérieusement, un sentiment de dignité personnelle. Rien de moins. C'est à communier avec l'humanité passée qu'on se sent vraiment homme. C'est à éprouver en soi la présence auguste des idées qu'on prend l'estime et le respect de soi-même. Prenons-y garde. Notre espèce s'est lentement haussée à la conscience, à la justice, à la moralité. Continuons-la. Ne la laissons pas retomber dans les primitives ténèbres. Attestons de plus en plus le sens divin du monde.

HENRI POTEZ

(Extrait du Manuel Général. Hachette éditeur.)

## INFORMATIONS

Elections au Conseil général

Canton de Lille (Nord-Est). — Inscrits : 5.886 ; votants, 4.468 ; suffrages exprimés, 4.363. M. Delory, maire de Lille, socialiste, 1.925 voix ; Batel, libéral, 1.113 ; San-

chille, rallié, 854 ; Dugardin, radical, 542. — Ballottage.

**Carton du Cateau.** — Inscrits, 8.855 ; votants, 6.759. Ont obtenu : MM. Martinet, 2.800 voix ; Lefebvre, 2.147 ; Siauve-Evansy, 1.807. — Ballottage.

Rethel, 19 juin, matin. — M. Noiret, républicain, 2.075 voix, est élu sans concurrent. Il s'agissait de remplacer M. Linard, sénateur, décédé.

**La France en Chine**

On manie de Hong-Kong au *Daily-Mail* que le drapeau français a été hissé sur le fort de Kwang Chan, sans qu'aucun représentant officiel de Chine fut présent. On trouve que cette prise de possession est prématurée.

*L'Avenir du Tonkin* annonce que l'amiral de Beaumont et M. Doumer ont visité cette place et se sont embrouillés. Le gouverneur aurait dit que la France doit prendre aussi peu que possible. Selon l'amiral, au contraire, les Français auraient droit en Chine de se servir eux-mêmes et de se servir largement.

Selon *L'Avenir du Tonkin*, le port de Kwang-Chan ne vaut rien. Le *Duguay-Trouin* qui y est entré à marée haute, ne peut plus sortir.

**M. Bourgeois à Reims**

Dimanche au lieu d'un banquet de 550 convives, offert par l'Association démocratique, en l'honneur de MM. Léon Bourgeois, Mirman, Montbelliard, Vallé, députés ; MM. Maquiande, Marlot, députés de l'Aisne, Lucien Hubert, député des Ardennes, assistaient également à ce banquet qui était présidé par M. le Dr Langlet, ancien député.

MM. Léon Bourgeois et Vallé ont déclaré qu'en raison des événements présents ils ne prononceraient pas de discours politique.

A l'heure actuelle, a dit M. Léon Bourgeois, si la bataille est perdue pour le ministère Méline, la victoire n'est pas encore complètement gagnée par nous. Un ministère reste à former, et, alors qu'un travail féconde s'effectue en ce moment à Paris, il serait imprudent, par des paroles que, sûrement, on s'efforcerait de dénaturer et d'interpréter contre nous, de rendre stérile l'effort qui s'accomplit et de faire le jeu de ceux qui avaient dit que du ministère Méline sortirait un nouveau ministère Méline. Aujourd'hui, je ne dois ni ne veux troubler l'œuvre qu'accomplit en ce moment notre collègue et ami Sarrien. Vous comprenez ma réserve et les autres également la comprendront aussi.

M. Léon Bourgeois est reparti pour Paris aussitôt après le banquet.

**Mission Marchand**

Le *Daily-Chronicle* prétend que les renseignements qu'il a publiés sur la mission Marchand avaient été donnés à son correspondant au Congo par l'explorateur français Gentil.

**L'Exposition de 1900**

*L'Officiel* publie le rapport présenté au président de la République par le ministre du commerce, de l'industrie, des postes et télégraphes sur la situation financière et l'état des travaux de l'Exposition universelle de 1900.

Une partie de ce rapport concernant les moyens de locomotion est particulièrement intéressante. L'étendue de l'Exposition nécessitant l'établissement d'un chemin de fer circulaire à trafic intense, M. Henri Bocher a approuvé un projet qui comporte la construction simultanée d'un chemin de fer électrique et d'une plateforme mobile analogue à la rue marchande de Chicago.

**Question à M. Delpuech**

De la *Libre Parole* :

Nous ne sommes pas quittes avec Delpuech, le blackboulé, pourvu d'une sinécure de 25 000 francs. Ce n'est pas au percepteur, mais à l'ancien sous-secrétaire d'Etat, que nous poserons aujourd'hui cette intéressante question : M. Delpuech a fait inscrire au budget de 1898 une somme de 100.000 fr. destinée à augmenter de 5 centimes les heures de service de nuit. Les heures n'ont pas été augmentées. Où est allé l'argent ?

**Le programme socialiste**

Le groupe socialiste du Conseil municipal de Paris a arrêté hier un programme d'action commune. Ce programme comporte :

- 1° Substitution de la propriété sociale à la propriété capitaliste.
- 2° Conquête des pouvoirs publics.
- 3° Entente internationale des travailleurs.

4° Généralisation des services publics communaux par la suppression des monopoles déjà constitués.

5° Retour à la Ville des grandes entreprises concédées à des Sociétés particulières.

**L'entente Anglo-Française du Niger**

Sir Edmund Monson, ambassadeur d'Angleterre, a donné, à l'hôtel du Faubourg-Saint-Honoré, un dîner de trente couverts pour ratifier l'entente survenue entre la France et le Royaume-Uni en ce qui concerne la question du Niger.

Au nombre des convives se trouvaient le colonel Binger et M. Lecomte, les deux délégués français ; M. Gosselin et le colonel Everet, délégués anglais, qui depuis si longtemps travaillaient à cet heureux dénouement. M. Hanotaux et sir Philipp Currie, le nouvel ambassadeur d'Angleterre à Rome actuellement de passage à Paris, assistaient à ce dîner, qui n'a revêtu aucun caractère officiel en raison de la mort récente du frère de sir Edmund Monson.

**Incident de frontière**

L'enquête ouverte sur l'incident de frontière qui se produisit à Saint Til le jour de la Pentecôte, a établi que quatorze soldats allemands de l'armée de Metz ont dépassé la frontière et que, sur les observations du maire de Saint Til ils rebroussèrent chemin en proférant des menaces de mort en Allemand. L'un d'eux tira même son sabre d'un air provocateur, mais aucun incident ne se produisit.

**La guerre hispano-américaine**

DÉBARQUEMENT A CUBA

Une dépêche du môle Saint-Nicolas assure que l'armée du général Shafter serait arrivée sur les côtes de Cuba et que le débarquement aurait été fait hier.

**CHRONIQUE LOCALE  
CONSEILLERS GÉNÉRAUX**

**Renouvellement de 1898**

ARRONDISSEMENT DE CAHORS

**Canton de Cahors (nord)**

M. Relhié (Etienne-Augustin-Barthélemy), Dr en médecine à Cahors est conseiller général depuis le 1<sup>er</sup> août 1880, sans interruption. Il a succédé à M. Bessières (Achille) ancien maire de Cahors.

Au renouvellement de 1880 il a été élu par 1370 suffrages ; en 1886 il obtenait 1478 voix et en 1892, 1630.

M. le Dr Relhié, est âgé de 62 ans. Il est membre de la commission départementale.

**Canton de Cahors (sud)**

M. Delport (Amédée), propriétaire à Cahors, est né le 4 novembre 1840. Elu conseiller général en 1886 par 1228 suffrages, il a obtenu au renouvellement de 1892, 1388 voix.

M. Delport est secrétaire du Conseil général et fait partie de la Commission départementale.

**Canton de Cazals**

M. Cangardel, Edouard, notaire et maire à Marmillac, remplit le mandat de conseiller général depuis 1892. Il a été élu à cette date par 1247 voix sur 1935 suffrages exprimés. Il a remplacé M. Mayzen, avocat à Cahors.

M. Cangarde est né le 2 décembre 1852. Il a été secrétaire du Conseil général.

**Canton de Lalbenque**

M. Roques Emile, notaire et maire à La-burgade, est né le 2 avril 1841.

Elu conseiller général, en 1880, en remplacement de son père, M. Roques n'a pas eu jusqu'ici de concurrent.

Il a obtenu, en 1880, 2324 voix sur 2421 suffrages exprimés ;

En 1886, 2451 voix sur 2471 suffrages exprimés et en 1892, 2355 voix sur 2505 suffrages exprimés.

**Canton de Puy-l'Evêque**

M. le Dr Cassaigne récemment élu conseiller général de ce canton, est né le 29 juin 1845. Le 8 août 1897 date de son élection, il a réuni 1745 voix sur 3229 suffrages exprimés.

**Canton de Saint-Géry**

M. Talou (Léon) ancien député, sénateur du Lot, est né le 15 août 1835. Il représente le canton de St-Géry depuis le 8 octobre 1871 sauf une interruption durant la période

de du 16 mai, époque à laquelle le canton de St-Géry a été élu, on se rappelle comment, M. Depeyre (Octave) ancien ministre.

Mais depuis 1880, M. Talou n'a cessé d'occuper son siège à l'assemblée départementale.

En 1880, il obtenait 1026 voix sur 1521 suffrages exprimés ;

En 1886, 948 voix sur 1477 suffrages exprimés et en 1892, 1150 voix sur 1249 suffrages exprimés.

M. Talou est Vice-Président de l'assemblée départementale.

ARRONDISSEMENT DE FIGEAC

**Canton de Figeac (est)**

M. Longpuech, (François), notaire à Figeac, a été élu conseiller général, en 1892, en remplacement de M. Rozières, par 1552 voix sur 2640 suffrages exprimés.

M. Longpuech est né le 19 août 1843. Il est membre de la Commission départementale.

**Canton de Figeac (ouest)**

M. Vival, (Louis), député et maire de Figeac, est né le 24 août 1847. Il représente, sans interruption, le canton de Figeac (ouest), depuis le 4 novembre 1883, date à laquelle il a remplacé M. le Dr Capière décédé.

M. Vival n'a pas eu jusqu'ici de concurrent. Il est Vice-Président de l'assemblée départementale.

**Canton de Latronquière**

M. Pauliac, (Louis) avocat, sénateur du Lot et maire de St-Cirgues, a été élu pour la 1<sup>re</sup> fois, conseiller général, le 1<sup>er</sup> août 1886, par 1207 suffrages en remplacement de M. Laroussilhe décédé.

Au renouvellement de 1892 il a obtenu l'unanimité des suffrages exprimés soit 1891 voix.

M. Pauliac est né le 9 octobre 1843.

**Canton de Livernon**

M. Delpont (Ernest), avocat à Figeac et maire de Livernon, est né le 17 décembre 1854. Il a été élu pour la première fois au dernier renouvellement de 1892 par 1728 suffrages en remplacement de M. Vaissié, (Jules) notaire.

ARRONDISSEMENT DE GOURDON

**Canton de Gramat**

M. Calmon, Robert, propriétaire à Car-lucet, représente le canton de Gramat depuis le 1<sup>er</sup> août 1886, sans interruption.

En 1880, il réunissait 1558 voix sur 2896 suffrages exprimés ;

En 1886, il obtenait 1508 voix sur 2895 suffrages exprimés et en 1892, 1507 voix sur 2694 suffrages exprimés.

M. Calmon a fait partie du bureau du Conseil général en qualité de secrétaire. Il a également fait partie de la Commission départementale.

Il est né le 15 novembre 1854

**Canton de Salviac**

M. Daffas, Joseph, docteur en médecine, à Salviac, est né le 4 octobre 1840. Il est membre du Conseil général depuis le 31 juillet 1892 date à laquelle il a réuni 1160 voix sur 1721 suffrages exprimés.

**Canton de Souillac**

M. Malvy, Martin, industriel et maire de Souillac, représente le canton au Conseil général depuis le 19 août 1894

Il a été élu à cette date par 1331 voix sur 2405 suffrages exprimés.

M. Malvy est âgé de 54 ans.

**Canton de Vayrac**

M. de Verninac, Charles, propriétaire et sénateur du Lot, est né le 18 mai 1841.

Il occupe le siège de conseiller général, pour le canton de Vayrac, depuis le 11 juin 1871, sans interruption. Au dernier renouvellement de 1892 il a réuni 1627 voix sur 1693 votants.

M. de Verninac a successivement rempli les fonctions de secrétaire, de Vice-Président et de Président de l'assemblée départementale. Il est encore Président de cette assemblée.

**Conseil de préfecture**

Dans sa dernière audience, le conseil de préfecture a statué sur les affaires suivantes :

1° Une demande en indemnité pour dommages causés par les eaux du fossé de la route nationale n° 111, faite par les sieurs Delpont, Alazard et consorts, du faubourg Cabessut, est rejetée.

2° Affaire Marty contre la commune de

Nuzéjols. — Paiement des travaux exécutés par le sieur Marty pour la fontaine publique de Nuzéjols.

Après plaidoiries de M<sup>e</sup> Lagarrigue, pour l'entrepreneur, et de M<sup>e</sup> H de Valon pour la commune, l'affaire est mise en délibéré.

**CAHORS**

**Une leçon de logique**

La *Croix du Lot* s'est fortement émue de cette phrase insérée dans notre journal : Dieu ne peut donner son approbation aux sectaires comme les rédacteurs de la *Croix*, aux hypocrites, etc., etc.

Après avoir prétendu que ces deux épithètes se détruisaient mutuellement, elle prétend maintenant qu'il est toujours quelque chose qui reste : l'intention d'être... aimable envers ses rédacteurs.

Soit, nous ne discuterons pas sur ce point.

Mais il nous sera bien permis de demander à nos lecteurs en quoi se détruisent ces deux épithètes : sectaire et hypocrite ? Si elles se détruisent, qu'est-ce qui reste ? Rien. Du moins pour la majorité des lecteurs, qui ne sont pas en général, aussi « frottés de philosophie » que paraît le croire notre confrère.

Mais la *Croix* pense qu'« il reste l'intention ». Et elle profite de cette ingénieuse et juste trouvaille pour prétendre à son tour que nous ne sommes pas logiques.

Sans doute, M. J. C. V. de la *Croix*, prépare un traité de logique qui l'élèvera aussitôt au niveau de Kant et des grands logiciens de notre époque.

Nous n'avons certainement pas une pareille ambition ; nous nous contentons d'écrire de façon à être compris de nos lecteurs ; nous y réussissons parfois ; et nous sommes heureux d'avoir le gros bon sens populaire et non la logique alambiquée de M. J. C. V.

**Conseil municipal**

Le Conseil municipal de la ville de Cahors se réunira à l'Hôtel de ville le samedi 25 juin 1898, à 8 heures précises du soir.

**Ordre du jour :**

Désignation des Rosières.  
Chambre de commerce à créer dans le Lot.

Lettre de M. le Préfet.  
Soutiens de famille. — Demandes Estanol, Bonassie.

Chemin vicinal ordinaire n° 22. — Emploi en régie d'une somme de 420 francs.

Fête nationale du 14 juillet. — Nomination d'une commission.

Comptabilité communale et Budget supplémentaire. — Rapport.

Rapports des Commissions.

**Nos compatriotes**

Notre compatriote, M. Gustave Larroumet, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, fera, le vendredi 24 juin, à trois heures et demie, dans l'hémicycle de l'école des Beaux-Arts, une conférence sur l'architecture byzantine en Guyenne et en Languedoc.

Notre compatriote, M. Marc Caviolle-Dumoulin, secrétaire particulier de M. le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, vient d'être nommé rédacteur au ministère de l'instruction publique.

**Lycées et collèges**

Les grandes vacances commenceront dans les lycées et collèges, le 30 juillet prochain. La distribution des prix aura lieu ce même jour.

La rentrée des classes est fixée au 2 octobre, au soir.

**Courses de vélocipèdes**

Voici le programme des courses qui auront lieu le dimanche 24 juillet, sur le vélodrome des allées Fénélon, organisées par le Veloce-Sport cadurcien au bénéfice des pauvres de la ville :

Première course, Départementale, championnat de vitesse (bicyclettes), 3.000 mètres. — 1<sup>er</sup> prix, 30 fr. avec le titre de champion du Lot (vitesse) en 1898 ; 2<sup>e</sup>, 20 fr. ; 3<sup>e</sup>, 10 fr.

Deuxième course, grande Internationale, 3.000 mètres, prix offert par la ville de Cahors. — 1<sup>er</sup> prix, 100 fr. ; 2<sup>e</sup>, 60 ; 3<sup>e</sup>, 40 fr.

Troisième course, Military, 3.000 m.

tres, prix consistant en objets d'art dont les valeurs sont : 1<sup>er</sup> prix, 25 fr. ; 2<sup>e</sup>, 20 fr. ; 3<sup>e</sup>, 15 fr. ; 4<sup>e</sup>, 10 fr.

Quatrième course, bicyclettes tandems, 3,000 mètres. — 1<sup>er</sup> prix, 70 fr. ; 2<sup>e</sup>, 40 fr. ; 3<sup>e</sup>, 30 fr.

Cinquième course, juniors, réservée aux jeunes gens âgés de moins de 17 ans, 2,000 mètres. — 1<sup>er</sup> prix, 15 fr. ; 2<sup>e</sup>, 10 fr. ; 3<sup>e</sup>, 5 fr.

Sixième course, deuxième Internationale, bicyclette, 3,000 mètres. — 1<sup>er</sup> prix, 40 fr. ; 2<sup>e</sup>, 30 fr. ; 3<sup>e</sup>, 20 fr. ; 4<sup>e</sup>, 10 fr.

Il ne sera fait aucune réduction sur les prix ci-dessus.

S'adresser pour les engagements à M. Pérouque, secrétaire du V. S. C., boulevard Gambetta, 24.

Acte de probité

Samedi dernier, le nommé Jean Vignié, propriétaire à la Tour-de-Vayrols, a trouvé une montre en argent avec chaîne-giletère du même métal qu'il a déposée au bureau de police, où elle est tenue à la disposition de la personne qui l'a perdue.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 16 au 21 juin 1898

Naissances

Boutaric, Reine-Marie, rue Pelegri.

Publications de Mariages

Singlars, Jean, domestique et Fauchié Aurèle, fille de service.

Décès

Laronnet Jacques, cultivateur, 87 ans, impasse, St Ursisse, 12.

Arrondissement de Cahors

MONTCUQ. — Foire du 17 juin. — Malgré les travaux des champs qui avaient retenu un grand nombre de cultivateurs, notre foire a été très belle.

Voici les cours pratiqués :

Bêtes à cornes, 350 paires, cours peu élevés ; veaux, 28, de 0 fr. 65 à 0 fr. 75 le kil. ; bêtes à laine, 450, cours lent ; porcs gras 10, vendus 45 fr. les 50 kil. ; porcelets, 160, de 12 à 32 fr. pièce ; oisons, 600, de 3 fr. à 5 fr. 50 la paire ; canetons, 180, 2 fr. 25 la paire ; canards, 150 paires, 0 fr. 50 la livre ; poulets, 125 paires, 0 fr. 60 la livre ; pigeons, 90 paires, 0 fr. 90 la paire ; lapins domestiques, 38, 0 fr. 30 la livre ; œufs, 20,000, 0 fr. 70 la douzaine.

À la halle : Blé, 110 hectolitres, 26 fr. 75 l'hectolitre ; maïs, 30 hectolitres, 44 fr. l'hectolitre ; avoine, 18 hectolitres, 11 fr. 25 l'hectolitre.

CORNUS. — Accident. — Dimanche 19, le sieur Galou Jean, étant allé cueillir des cerises dans la cause de notre localité, est tombé de sur l'arbre, par suite de la rupture d'une des branches sur laquelle il reposait.

Cette chute a causé la mort instantanée du malheureux.

Galou était âgé de 72 ans environ et laisse une veuve et quatre filles.

FRANCOULES. — Le projet dressé par M. Rodolosse, architecte départemental, pour la construction d'une école à Saint-Pierre-Livrou, a été approuvé par M. le ministre de l'instruction publique. La dépense est évaluée à 10 469 fr.

La subvention accordée par l'Etat est de 6 070 fr.

Les travaux seront incessamment donnés à l'adjudication.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — Tribunal correctionnel. — Au début de l'audience, le tribunal prononce une condamnation pour délit de chasse à 50 francs et une autre pour délit de pêche à 20 francs d'amende.

— Anne Monnie, veuve Bertrand, dont nous avons annoncé l'arrestation pour vol d'un porte-monnaie, a été condamnée à huit mois de prison.

Ce sera sa huitième condamnation.

— Edouard François, de Mulhouse, ayant déjà subi trente-sept condamnations, a été condamné, pour vagabondage, à un mois d'emprisonnement.

— Frescaline, de Saint-Céré, a été condamnée, pour coups et blessures, à 25 fr. d'amende (loi Béranger).

— Joseph Beunes, même délit, 50 francs d'amende (loi Béranger).

— Alexandre Labrousse, de Puybrun, poursuivi pour outrages par paroles et voies de fait envers le maire de Puybrun, a été condamné à 50 francs d'amende (loi Béranger).

SÉNAILLAC. — Imprudence mortelle.

— Un jeune garçon de 13 ans, le nommé V. A., rentrait chez lui, conduisant une vache qu'il venait de faire ferrer. Par inexpérience du danger, le pauvre enfant eut la malencontreuse idée d'attacher à son poignet la corde qui servait à retenir l'animal.

Chemin faisant, la bête eût peur, et dut faire un écart qui entraîna la chute du conducteur et le voilà violemment emporté sans que personne ne se trouve sur les lieux pour conjurer le danger. Quand on s'aperçut de l'accident, le malheureux enfant respirait encore, mais il était, hélas ! dans un état affreux. Une demi-heure après, il cessait de vivre.

On juge de la consternation des parents.

Arrondissement de Gourdon

GOURDON. — Fêtes de la Saint-Jean. — Voici le programme des fêtes de la Saint-Jean qui auront lieu cette année les 25, 26 et 27 juin courant :

Samedi 25 juin. — A midi, salves d'artillerie ; à 9 heures du soir, feu de joie place Saint-Siméon, retraite aux flambeaux.

Dimanche 26 juin. — Grand concours de tir et jeux divers ; de 1 heure 1/2 à 4 heures, grande cavalcade, sujet : Cyrano de Bergerac et ses cadets de Gascogne ; chars

divers, défilé de voitures ornées (des prix seront décernés aux voitures les mieux décorées).

Des quêtes seront faites au profit des pauvres de la ville.

À 4 heures, matinée au théâtre Gannel, spectacle varié.

Fête de nuit. — Grandes illuminations des places, des boulevards et des promenades ; brillant feu d'artifice, retraite aux flambeaux, grand bal sur les allées de la République.

Lundi 27 juin. — A 1 heure, ascension d'une montgolfière montée par l'aéronaute H. Cassoura, de Bordeaux, qui exécutera pendant l'ascension, sur une simple barre de trapèze, ses périlleux exercices de gymnastique.

À 2 heures grandes courses de vélocipèdes, velousel obligatoire pour tous les coureurs. Départ, Croix-d'Orsal.

Itinéraire : Avenue Cavaignac, avenue Gambetta, tour de ville.

Les coureurs qui ne participeront pas au velousel seront exclus des courses.

On peut se faire inscrire à la mairie de Gourdon jusqu'au 27 juin, à midi.

Première course, Internationale, 4 tours, 3,200 mètres. — 1<sup>er</sup> prix, 50 fr. ; 2<sup>e</sup>, 30 fr. ; 3<sup>e</sup>, 20 francs.

Deuxième course, Départementale, trois tours, 2,400 mètres. — 1<sup>er</sup> prix, 25 fr. ; 2<sup>e</sup>, 20 fr.

Troisième course, Locale, trois tours, 2,400 mètres. — 1<sup>er</sup> prix 15 fr. ; 2<sup>e</sup>, 10 fr. ; 3<sup>e</sup>, 5 fr.

Quatrième course de Consolation, deux tours, 1 600 mètres. — 1<sup>er</sup> prix, 10 fr. ; 2<sup>e</sup>, 5 fr.

Cinquième course, Honneur, obligatoire pour tous les gagnants : un lot d'eau de noix Cabanès :

Le premier prix de la première course ne pourra pas courir à la deuxième course.

La course de Consolation est réservée aux coureurs des courses départementale et locale.

À 4 heures, matinée au théâtre Gannel ; spectacle varié.

À 5 h. 1/2, allées de la République, concert donné par l'orphéon et exercices divers par la société de gymnastique.

À 9 heures, bal sur les allées de la République.

GRAMAT. — Courses. — Les deux journées de courses de Gramat sont fixées officiellement au dimanche 17 et lundi 18 juillet prochain ; cette date proposée par le bureau de la Société dans sa dernière réunion a été acceptée et a reçu l'approbation ministérielle.

Nous constatons, en passant, le succès toujours croissant de cette Société, dont les débuts furent modestes, mais qui a pu, dans sept ans, élever le chiffre de ses prix de 3,700 fr. en 1891, à près de 15,000 fr. en 1897.

Il serait injuste d'omettre, pour les causes de ce succès, la bonne volonté et le gé-

néreux appoint offert par les membres fondateurs ou participants de la Société.

L'engagement de six ans contracté par les premiers expire cette année. En présence des résultats obtenus, il faut espérer que tous, sans exception, voudront le renouveler et amener, si possible, de nouveaux adhérents.

Grâce à leur appui, l'hippodrome du Tumulus pourra encore être doté des deux ou trois prix qui lui manquent pour prendre rang parmi les plus favorisés de la région du Midi.

Pour cette année, les prix sont les mêmes qu'en 1897 ; tout nous promet donc deux brillantes journées et de nombreux engagements, sollicités par l'excellent terrain de l'hippodrome de Tumulus, si apprécié des jockeys et entraîneurs, et par l'accueil bienveillant que Gramat sait réserver aux nombreux étrangers qui viennent animer notre petite ville en ces jours de solennité hippique.

BULLETIN FINANCIER

Malgré le ralentissement des transactions, le marché fait preuve de fermeté ; ce sont surtout les demandes du Comptant qui soutiennent les cours.

Le 3 0/0 se traite à 102,55 ; le 3 1/2 0/0 à 106,42.

Le Crédit Foncier se négocie à 672 ; le Crédit Lyonnais à 842 ; le Comptoir National d'Escompte à 585 et la Société Générale à 531. La Banque spéciale des valeurs Industrielles s'est avancée à 179 et 180.

Le Suez en grande hausse cote 3680.

Les fonds étrangers sont sans changement, l'Emprunt Roumain 4 0/0 amortissable fait exception et s'avance à 93,50.

Au Comptant, les obligations Ville de Paris ont des demandes suivies à 403 et 404.

Les obligations de la Compagnie des Chemins Ethiopiens sont recherchées à 325.

La Compagnie Générale des Travaux d'Eclairage et de Force (anciens Etablissements Clémence) se négocie à 550.

L'Assurance sur la Vie

La Nationale (Vie), sert annuellement plus de 16 millions 1/2 d'arrérages, à ses rentiers viagers. Le paiement de ces arrérages se fait gratuitement soit au Siège social, 18, rue du 4 Septembre à Paris, soit dans les Agences générales établies dans tous les arrondissements de France, soit encore par correspondance.

J. VALDIGUIÉ

PHOTOGRAPHE A CAHORS

Lauréat des grandes Expositions Internationales. 7 fois Hors Concours.

Opère tous les jours, de 8 h. du matin à 5 h. du soir. — Tous genres de travaux garantis avant livraison. — Derniers progrès du jour. Spécialité d'AGRANDISSEMENTS INALTÉPABLES jusqu'à 2 mètres de hauteur sur 1 mètre de large.

Portraits de toute dimension depuis la carte de visite jusqu'à la grandeur naturelle. Reproduction de vieilles photographies en tous genres, gravures (dessins, objets d'art), autographes etc. Travaux à domicile pour Ingénieurs, Architectes. Toutes les nouveautés photographiques sont exécutées par M. Valdiguié, des échantillons de ces dernières sont exposées dans son salon. Tous les travaux sont livrés absolument irréprochables et sont recommandés s'ils ne plaisent pas. Vues de Cahors et des environs.

LE SEQUESTRE

PAR

JULES DE GASTYNE

Deuxième partie

II

Il se leva et ajouta :

— J'ai fait ce que j'ai pu.

— Vous nous avez rendu le plus grand des services ! dit chaleureusement le docteur.

— Nous ne l'oublierons pas, ajouta Samuel Moore.

Juana, l'air souriante, prit le verre de l'espion, l'emplit de nouveau.

— Encore un verre, monsieur Trenk ?

— Oh ! madame, fit le cheveu-carotte, content.

— Si, si, buvez ! cela vous fera du bien.

Samuel et Burke avaient perdu leur air morne.

L'espoir du succès brillait dans leurs yeux.

Jones Trenk prit congé, enchanté de lui et des autres.

V

En sortant de chez Lili, Armand Rivière, comme l'avait raconté Jones Trenk, était vivement agité. Tout ce qu'il venait d'apprendre était si extraordinaire ! On crie souvent à l'invraisemblance des romans, quant à chaque instant dans la vie on se heurte à des situations vraies, cent fois plus romanesques, cent fois plus impossibles que celles que peut créer l'imagination du plus fécond romancier.

N'est-ce pas tout un roman que l'histoire de ce père, de cet Anglais, sequestré seize ans par son frère, parvenant à s'évader de sa cellule, venant tomber à Paris, d'abord entre les mains de ses ennemis ; puis, par une sorte de compensation de la destinée, se trouvant jeté entre les bras de sa propre fille ?

Il est vrai que toutes ces coïncidences s'expliquaient jusqu'à un certain point.

Il était tout naturel que le chèque délivré à Thomas Moore fut payable dans une des maisons anglaises faisant le plus d'affaires à Paris, avec laquelle tout le commerce de Londres était en relations.

Il n'était pas étonnant que le malheureux fou conduit par sa fuite du côté du faubourg Saint-Honoré, et reconnaissant devant lui la maison où avait habité celle qu'il avait tant aimée et qui avait été la cause involontaire de tout ses malheurs, il n'était pas étonnant, disons-nous, que la vue de cette maison, qui lui rappelait de si lointains et de si chers souvenirs et dont il connaissait les êtres, le frappant tout à coup, il s'y fût jeté de préférence à tout autre, espérant trouver là plus de com-

passion, plus de pitié, plus de croyance à sa terrible histoire, puisqu'il serait sur les lieux où elle avait eu son point de départ.

Puis, si elle n'était point morte, si elle se souvenait, si elle habitait toujours là ? Son instinct d' amoureux, cet instinct qui survit aux plus grandes douleurs, l'avait merveilleusement servi.

Ce n'était pas la mère qu'il avait retrouvée, mais c'était sa fille, sa propre fille.

Comme l'entrevue avait dû être touchante ! Ainsi pensait Armand en descendant les marches de l'escalier.

Il se trouvait tout fier de jouer un rôle dans ce drame, d'être uni par un lien, quelque frêle qu'il fût, à ceux qui en étaient les infortunés héros. Il en aimait encore plus Lili, si c'était possible. Puis il se sentait déjà attiré par ce père qui avait tant souffert et qui était si digne d'être enfin heureux ! Ce père qui serait un jour son beau-père.

Oh ! comme il le choïrait, comme il s'efforcerait de lui faire oublier toutes ses tortures ! Il s'ingénierait avec Lili à lui faire une vieillesse calme, heureuse, entourée de soins et d'amour !

Armand, on le voit, avait une âme digne de celle qu'il aimait. Il fallait donc se hâter de délivrer le pauvre homme, de lui rendre son nom et sa fortune.

Le jeune homme ne voulait pas qu'il y eût une minute de retard venant de sa faute.

... Il ne savait pas ce que sa fiancée devait faire, mais il savait qu'elle ne pouvait rien sans argent, et il allait lui en procurer le

plus promptement possible. Elle pouvait en avoir besoin ce soir, demain, lui avait-elle dit, quand les documents dont elle avait besoin pour partir seraient prêts, et quand elle aurait reçu un mot de son père.

Or, celui-ci devait souhaiter avec impatience que la lumière se fit...

Armand comprenait les inquiétudes qui le torturaient encore, il comprenait qu'il ne voulût pas se montrer, faire connaître sa retraite, avant de voir quelle tournure prendraient ses réclamations. Il comprenait que le malheureux n'eût plus confiance en l'indépendance et en la justice des hommes, puisque depuis seize ans il n'avait pu faire entendre sa voix à une oreille qui l'eût écoutée.

Il comprenait toutes les précautions prises par le père et la fille pour ne rien livrer au hasard, mais il ne fallait pas perdre du temps, et il allait de tout son pouvoir activer la solution.

Quand il mit le pied dehors, toutes les terreurs qui emplissaient l'esprit de Lili semblaient s'être emparées de lui.

On eut dit que le secret qu'il portait en lui était visible.

Il avait peur d'être surveillé, espionné. Comme l'avait dit Jones Trenk, il n'était plus le même ; il regarda avec précaution à droite et à gauche de la rue, puis, en marchant, il se retournait souvent comme s'il se sentait épié...

(A suivre.)

LE JOURNAL DU LOT  
EST EN VENTE  
à Cahors :

Chez M<sup>me</sup> ESTIENNE, buraliste, boulevard Gambetta.  
— M. HERBLIN, au kiosque de la place d'Armes.  
— Mile Euphrasie IMBERT, marchande de journaux, à côté de la Mairie.  
— Mme veuve BRUEL, buraliste, rue de la Mairie.  
— M. MAURY, marchand de journaux, 53, rue Nationale.

Bibliographie

On a pu croire pendant assez longtemps en France que notre goût traditionnel pour la bonne et spirituelle chanson semblait vouloir nous abandonner.

On a même affirmé que le café-concert et ses producteurs plus ou moins vulgaires, tout au moins sous le rapport des paroles, avaient exercé sur l'esprit du public une influence néfaste; n'allait-on pas jusqu'à écrire que, de ce côté, le sentiment artistique était complètement perverti.

Ces affirmations d'écrivains moroses reçoivent de nos jours un formel démenti; la France est et restera le pays de l'esprit et du bon goût.

On sait quel succès ont remporté ces dernières années les auditions de chansons classiques.

Nous voici donc revenus aux bonnes et saines traditions du concert, la vieille chanson triomphe, elle a sa place marquée dans tous les programmes, elle est de toutes les fêtes.

En ce moment, la note Béranger domine; le célèbre répertoire du plus illustre des chansonniers alimente la plupart des établissements où l'on donne des auditions de chansons de nos pères. Il vient même de se fonder rue Montmartre, dans la maison où naquit le chantre de Lisette, un concert qui porte le nom de « Cabaret Béranger », où l'on interprétera plus spécialement les œuvres du maître.

Les éditeurs GARNIER, 6, rue des Saints-Pères, Paris, comprenant merveilleusement le mouvement qui dessine actuellement en faveur des anciennes chansons, n'ont pas hésité à faire paraître une nouvelle et superbe édition musicale populaire des **Chansons de Béranger**, harmonisées soigneusement au piano, pour la première fois, par Francis CASADERUS.

Cette tentative est couronnée d'un plein succès; les premières livraisons sont déjà presque épuisées.

LE MONDE ILLUSTRÉ. Direction et Administration, 13, quai Voltaire, Paris. — 36<sup>e</sup> année. Sommaire du numéro 2151 du 18 Juin 1898.

GRAVURES: La guerre hispano-américaine: Aguinaldo et les chefs de la révolte aux Philippines. — La salle des Conférences aux Cortès. — Un épisode de la guerre cubaine. — Bombardement de San-Juan de Porto-Rico.

Portraits: Le général Schafer, commandant l'expédition de Cuba. — L'ingénieur Hobson, commandant le « Merinac ». — M. d'Arsonval dans son laboratoire.

Paris: Inauguration du monument Flachat. Ethiopie: D'Addis-Ababa au Boran. — Plateau de Bourgui. — Le serment devant le juge. — Un tombeau. — Maison Konso. — Le marché. — Le premier jour de jeûne, etc.

Théâtre illustré: La vie de Bohème, à l'Opéra-Comique.

Madagascar: L'Observatoire avant et après la guerre.

Beaux-Arts: Pour la procession. — Les chemineaux.

TEXTE: Chroniques: Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Le Salon de 1898, par O. Merzon. — M. d'Arsonval et l'air liquide, par Gel. — D'Addis-Ababa au Boran, par Léon de Montarlot. — La fin d'un Observatoire à Madagascar. — Histoire du Grec en France, par Léo Claretie. — Nos gravures. — Le monument Flachat. — La guerre hispano-américaine, etc. — Théâtres, par H. Lemaire. — Chronique musicale, par A. Boisard.

Explications des gravures, Echees, Rébus, Créations, Revue comique, Caricature à l'Etranger, Sport, Monde financier, Bibliographie, vélocipédie, etc.

Nouvelle illustrée: Le Pèlerin silencieux, par Pontevrez, illustration de Vauzanges. Le numéro: 50 centimes.

**LE MONITEUR DE LA MODE**  
paraissant tous les Samedis  
**20 PAGES GRAND FORMAT**  
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES  
CONTIENT:  
PLUS DE MODELES NOUVEAUX  
PLUS DE TRAVAUX À LAIGUILLE  
PLUS DE LITTÉRATURE  
PLUS DE RECETTES DE CUISINE  
PLUS DE RENSEIGNEMENTS QU'AUCUN AUTRE  
3 MOIS: 4 francs — UN AN: 44 francs  
EDITION 2: contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> N<sup>os</sup>.  
3 MOIS: 8 fr. 50 — UN AN: 28 francs  
ABEL GOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre

Société anonyme de la MODE ILLUSTRÉE  
au capital de 700.000 francs  
Siège social: rue Jacob, 56, à Paris

LA  
**MODE ILLUSTRÉE**  
JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND

16 PAGES IN-4<sup>e</sup>  
PARAIT TOUTES LES SEMAINES AVEC UNE GRAVURE COLORIÉE SUR CHAQUE NUMÉRO

La *Mode illustrée*, tout en restant ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le journal par excellence des travaux utiles et des travaux d'agrément a augmenté, à partir du 1<sup>er</sup> avril 1897, son format et le nombre de pages. Elle donne, sans augmentation de prix: 1<sup>o</sup> Quatre pages de plus. 2<sup>o</sup> Une gravure coloriée sur la première page de chaque numéro. 3<sup>o</sup> Les romans illustrés peuvent être reliés à part.

Les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes: dessins de modes, de tapisserie, de crochet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants, etc.

Le public n'est pas contraint à s'abonner pour l'année entière; il peut s'abonner à l'essai pour trois mois.

Un numéro est envoyé gratis à toute per-

sonne qui, désirant mieux se renseigner sur le Journal, en fera la demande par lettre affranchie.

Prix pour les départements: 1<sup>re</sup> édition: 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; 12 mois, 14 fr. — 4<sup>e</sup> édition, avec une gravure coloriée chaque numéro: 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; 12 mois, 25 fr.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de M. L. H. bert, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi s'abonner dans tous les bureaux de poste et dans toutes les librairies des départements.

VIENT DE PARAITRE  
**NOUVEAU COURS DE MORALE**  
Rédigé conformément aux programmes officiels du 27 juillet 1882

COURS ÉLÉMENTAIRE ET MOYEN  
**L'Enseignement Moral à l'École primaire**

par F. VIALA, instituteur public  
Avec une préface de M. MOURGUES, insp. pri<sup>re</sup>

Livre de morale pratique et de lecture courante  
1 vol. in-12 cartonné, 272 pages, 4 fr. 40

Augustin CHALAMEL, éditeur, 17, rue Jacob, PARIS

Se vend aussi chez l'AUTEUR, à LASALLE (Gard).

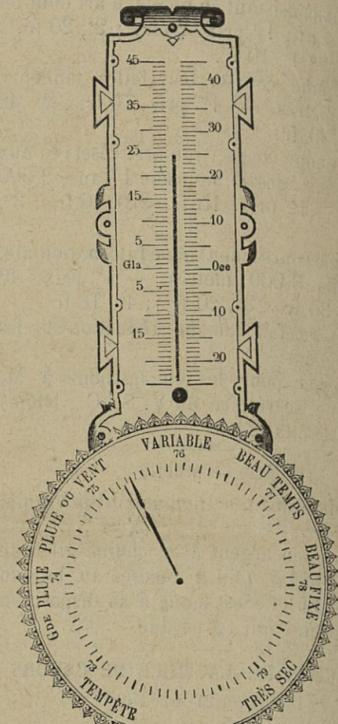
CONDITIONS DE VENTE:

Envoi franco contre le montant en timbres-poste ou mandat pour les spécimens. — Remise ordinaire pour les commandes.

Pour les commandes adressées à l'auteur, à LASALLE (Gard) contre le montant en timbres-poste, remise de 20 0/0 franco de port (pour les membres de l'enseignement seulement). Indiquer la gare qui dessert la localité.

On est prié de faire inscrire l'Enseignement moral sur la liste départementale lors de la prochaine conférence cantonale.

Le propriétaire-gérant: A. COUESLANT.



Baro-Thermomètre.  
Température minima du jour: 11.  
Id. maxima de la veille: 30.  
Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres: 0.

Bijouterie, Joaillerie, Horlogerie, Orfèvrerie

**MANDELLI, Cahors**

Seul représentant de l'ORFÈVRERIE CHRISTOFLE

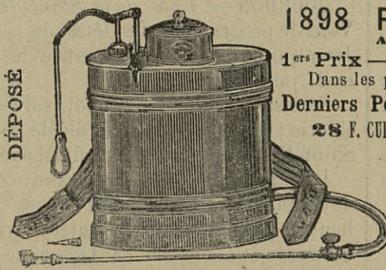
Dépositaire du Chronomètre OMEGA

En tous genres de boîtes Nickel depuis 30 fr., Acier 35 fr., Argent 45 fr., Or 125 fr.



PLUS DE CHEVAUX COURONNÉS !!!

GUERISON prompt et sans traces des chutes, écorchures, coupures, piqûres, crevasses, cassures, gerçures, maladies de la peau, plaies de toutes natures. Réparation exacte du poil par le vrai Réparateur THICAUD. Se trouve dans toutes les bonnes pharmacies. — Flacon de 1 fr. 50 et 2 fr. 50 avec l'indication. Se défier des contrefaçons. — Exiger le vrai Réparateur THICAUD, dit aussi Réparateur J. E. A. T. connu depuis plus de 20 ans, toujours flacons carrés plats, étiquettes jaunes.



1898 PULVÉRISATEUR-DEPEYRE

A pompe directe et air comprimé

1<sup>er</sup> Prix — Hors Concours — Médailles d'Or

Dans les principaux Centres viticoles de France

Derniers Perfectionnements. Appareil garanti

28 F. CUIVRE JAUNE — 30 et 32 F. CUIVRE ROUGE

F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant

Chevalier du Mérite Agricole

18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot)

NOTA. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.

LE COCHER 606

Première partie

XV

LES SUITES D'UN PARI

S'il n'avait écouté que le sentiment de pitié qui s'élevait en lui, il aurait mis un baiser d'ami sur le front de celle qu'il avait aimée; mais il sentit que ce remède serait encore plus dangereux que le mal. Il prit une résolution énergique, la seule qui pouvait trancher cette situation. Entre Cécile qui l'attendait et Anna qui voulait le retenir, pouvait-il hésiter d'ailleurs?

Il gagna la porte à pas rapides, traversa la cour, et, s'adressant à la concierge, il la pria d'aller donner des soins à une dame qui s'était trouvée un peu indisposée chez lui et qu'il était obligé de quitter parce que l'heure du chemin de fer approchait. La concierge s'empressa de se rendre à l'appartement vide.

Anna revenait doucement à elle, cherchant d'Hersel du regard. Elle fut très surprise de voir une femme inconnue accompagnée d'une petite fille qui lui tirait les jupes.

— Où est-il? murmura-t-elle comme sortant d'un rêve.

— M. Levignan? demanda la petite fille. Oh! il est parti, et il a recommandé comme ça à maman de venir vous soigner.

— A ces mots, Anna se dressa, hautaine.

— Ah!... c'est bien, mon enfant... Tiens, voilà pour toi, ajouta-t-elle, en lui glissant une petite pièce blanche dans ses petites mains.

Et elle se retira, quoique ses jambes tremblent encore.

Elle avait besoin d'air, elle étouffait.

Elle s'en allait chancelant comme une femme ivre, marmottant malgré elle sous son voile:

— S'il a pu me quitter ainsi, c'est qu'il en aime une autre...

Et quelques pas plus loin:

— Je le saurai... quoi qu'il m'en coûte!

Deuxième partie

UN ACCIDENT

Madame Brunichon avait envoyé une voiture bonne et solide pour prendre Cécile et Marie à la gare du chemin de fer et les emmener au château de d'Hersel. Il était sept heures du soir. La nuit commençait à venir. Le domestique, un brave garçon pris dans les champs et élevé à la dignité de cocher chez madame Brunichon, engagea les voyageuses à s'envelopper de leurs manteaux pour se préserver de la fraîcheur du soir. C'était un solide gaillard qui, après avoir hissé les malles sur le

haut de la voiture, leur dit en s'asseyant sur son siège:

— Appelez-moi Agnelet, si vous avez besoin de moi, mesdemoiselles.

Et il fouetta vigoureusement ses chevaux.

La route s'étendait entre deux rangées d'ormes et de maronniers qui bordaient des champs fertiles.

Cécile respirait avec ravissement la bonne odeur des foins et des blés. Les arbres qui se massaient à gauche, envoyaient leurs senteurs forestiers encore plus pénétrants. Pour les parisiennes habituées aux émanations malsaines de la grande ville, c'était une vraie fête. Elle s'en donnait à pleins poumons.

Ça et là des maisons, des fermes, étaient semées dans les champs ou placées au bord du chemin. Marie les déclarait toutes charmantes. Elle aurait voulu en avoir une à elle pour l'habiter et y vivre. Cécile lui rappelait qu'elle serait bien mieux au château; mais c'était précisément ce grand château qui l'effrayait. Elle se serait sentie bien plus à l'aise dans une maisonnette modeste comme elle, entre la tante Favrot, Levignan et Cécile, c'est-à-dire tout ce qu'elle aimait. Cette bonne tante Brunichon, cette châtelaine, pouvait être un peu trop solennelle. Lui plairait-on? Marie n'avait pas été élevée en demoiselle. C'était une petite fille toute simple, toute naturelle, et qui ne savait pas se conduire dans le monde.

— Oh! cela s'apprend vite, lui dit Cécile.

Tout en causant ainsi, on s'approchait du village de Nèers; on voyait déjà les maison

plus blanches et plus pressées se confondre dans le crépuscule.

Nous sommes arrivées! s'écria Marie. Et elle se pencha pour interroger le cocher.

— Pas encore, mademoiselle, répondit Agnelet. La route fait un coude, nous en avons pour un gros quart d'heure.

On passait en ce moment devant une ferme, et Cécile, qu'une bonne odeur de vacherie tentait, manifesta le désir de prendre une tasse de lait.

— Rien de plus facile, repartit le cocher en arrêtant sa voiture.

Elles descendirent.

— Par ce petit sentier, indiqua le gars du haut de son siège, vous y serez tout de suite.

Cécile suivit docilement l'indication, mais Marie, attirée par un bouquet de fleurs qui semblait lui sourire, obliqua un peu à droite. En plein champ, d'ailleurs, les sentiers ne sont pas si nettement tracés qu'on ne puisse pas s'en créer un soi-même. Marie trouvait délicieuse de glisser sur l'herbe et d'avoir à se défendre des branches épineuses.

Tout à coup, elle poussa un cri.

Cécile crut qu'elle s'était blessée et se retourna. Mais elle la chercha inutilement.

Marie qui n'était qu'à quelques pas d'elle avait disparu!

— Marie! Marie! où es-tu donc?

Personne ne répondit à cet appel.

— Mais où est-elle? s'écria Cécile singulièrement apeurée.

(A suivre.)